

TROISIÈME SESSION.

DIX-HUITIÈME
SÉANCE PUBLIQUE

*tenue au Palais de la Paix, La Haye,
le vendredi 17 août 1923, à 10 h. 30,
sous la présidence de M. Loder, Président¹⁾.*

Présents :

MM. LODER, *Président*,
WEISS, *Vice-Président*,
Lord FINLAY,
MM. NYHOLM,
MOORE,
DE BUSTAMANTE,
ALTAMIRA,
ODA,
ANZILOTTI,
HUBER,
WANG,
M. SCHÜCKING, *Juge national*,
M. HAMMARSKJÖLD, *Greffier de la Cour*.

L'affaire du Vapeur « Wimbledon ».

M. le PRÉSIDENT donne la parole au Greffier pour lecture de l'ordre du jour.

Le GREFFIER déclare qu'au cours de la séance actuelle sera lu l'arrêt dans l'affaire entre les Gouvernements de Sa Majesté britannique, de la République française, de Sa Majesté le Roi d'Italie et de Sa Majesté l'Empereur du Japon, d'une part et le Gouvernement de l'Empire allemand, d'autre part. Il déclare ensuite que les Agents des parties requérantes, intervenante et défenderesse ont été dûment informés, à leur domicile élu à la Haye, des date, heure et ordre du jour de la présente séance.

1) 46^{me} séance de la Cour.

THIRD SESSION.

EIGHTEENTH
PUBLIC SITTING

*held at the Peace Palace, The Hague.
on Friday, August 17th, 1923, at 10.30 a. m.
the President, M. Loder, presiding. (1)*

Present :

MM. LODER, *President*,
WEISS, *Vice-President*,
Lord FINLAY,
MM. NYHOLM,
MOORE,
DE BUSTAMANTE,
ALTAMIRA,
ODA,
ANZILOTTI,
HUBER,
WANG,
M. SCHÜCKING, *National Judge*,
M. HAMMARSKJÖLD, *Registrar of the Court*.

The case of the S.S. "Wimbledon".

The PRESIDENT called upon the Registrar to announce the business on the Agenda.

The REGISTRAR stated that this was the delivery of judgment in the litigation between the Governments of His Britannic Majesty, of the French Republic, of His Majesty the King of Italy and of His Majesty the Emperor of Japan, on the one hand, and the Government of the German Empire on the other hand. He further stated that the Agents of the Applicant, Intervening and Respondent parties had been duly informed, at the address selected by them at the Hague, of the date, hour and agenda of the present sitting.

(1) 46th Meeting of the Court.

M. le PRÉSIDENT donne lecture du texte français de l'arrêt (Annexe 50) ¹⁾.

M. le PRÉSIDENT prie le Greffier de lire le texte anglais de l'arrêt ainsi que les opinions individuelles de MM. les juges Anzilotti et Huber et du juge national allemand M. Schücking.

M. le GREFFIER lit les textes en question (Annexes 51 et 52) ¹⁾.

La séance est levée à 13 h. 10.

Le Président de la Cour :

(Signé) LODER.

Le Greffier de la Cour :

(Signé) Å. HAMMARSKJÖLD.

¹⁾ Non reproduit ici. Voir *Recueil des Arrêts, Série A, n° 1* (Publications de la Cour permanente de Justice internationale).

The PRESIDENT read the French text of the judgment in question (Annex 50). (1)

The PRESIDENT instructed the Registrar to read the English text of the judgment and also the dissenting opinions of MM. Anzilotti and Huber, Judges, and of M. Schücking, German National Judge.

The REGISTRAR read the texts in question (Annexes 51 and 52) (1).

The Court rose at 1.10 p.m.

(Signed) LODER,
President.

(Signed) Å. HAMMARSKJÖLD,
Registrar.

(1) Not reproduced here. See *Collection of Judgments*, Series A, No. 1 (Publications of the Permanent Court of International Justice).